

## Braccio, Nadia

---

**De:** Solutions Budget Plus <sbp@solutionsbudgetplus.com>  
**Envoyé:** 7 janvier 2026 08:49  
**À:** Greffe  
**Cc:** Émilie Laurin-Dansereau  
**Objet:** Non à la tarification de la facture papier-Hydro-Québec  
**Pièces jointes:** Appui-Citoyens solidaires-Forms.pdf; Lettre\_citoyen solidaire (Guylaine).pdf; Appui-Citoyen solidaire (DavidB).pdf; Appui- Citoyen solidaire.pdf; Appui- Citoyen solidaire (2).pdf; Appui- Citoyen solidaire (3).pdf; Appui- Citoyen touché.pdf; Lettre\_citoyen touché (Guylaine).pdf

**Avertissement:** Ce message provient de l'extérieur de la Régie et pourrait être malicieux. Attention aux hyperliens et aux pièces jointes. En cas de doute communiquez avec les Services informatiques.

Par la présente,

**Solutions Budget Plus** souhaite porter à votre attention quelques éléments qui nous semblent importants à considérer dans le cadre de l'actuelle cause tarifaire. Nos remarques concernent la volonté du Distributeur d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier envoyée par la poste (R-4307-2025, volet 1). Compte tenu du caractère injuste et inéquitable de cette demande qui désavantage particulièrement les ménages vulnérables et à faible revenu et des impacts négatifs pour ces personnes d'un tel changement, nous recommandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec. Face à l'augmentation des inégalités sociales, il est important de protéger les ménages vulnérables pour qui la facture d'électricité est déjà trop chère. Vous trouverez en pièce jointe des lettres signées par des citoyens et citoyennes touchés ou en appui solidaire, qui souhaitent manifester leur désaccord avec la demande du Distributeur.

Cordialement,

Michèle Goyette  
Codirectrice



79, rue Wellington Nord, bureau 202  
Sherbrooke J1H 5A9  
819 563-0535 poste 203  
[www.solutionsbudgetplus.com](http://www.solutionsbudgetplus.com)





## DEMANDE D'APPUI

**Appui pour le maintien gratuit des factures papier d'Hydro Québec - formulaire citoyen**  
**Hydro-Québec veut imposer des frais de 1,40 \$ pour chaque facture papier.**

**Cette mesure pénaliserait les personnes vulnérables qui ont de la difficulté avec le numérique — qu'elles soient âgées, peu alphabétisées, immigrantes ou en situation de pauvreté. Recevoir une facture papier est un droit d'accès à l'information, pas un luxe.**

**Nous demandons à la Régie de l'énergie de refuser cette demande et à Hydro-Québec de maintenir l'envoi gratuit des factures papier.**

\* Obligatoire

1. Adresse courriel \*

2. NOM et PRÉNOM \*

3. Ville de signature \*

4. Date de signature \*

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.

## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
1

Anonyme

01:37  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

jos881820@gmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Gaboury Josée

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-11



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
2

Anonyme

01:44  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

jrcoupal@hotmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Coupal, Jean-Roch

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-12



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
3

Anonyme

00:35  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

lamarreaa@gmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Lamarre Andrée-Anne

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-13



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
4

Anonyme

00:25  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

alex.d.graph@gmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

DUFRESNE ALEXANDRA

### 3. Ville de signature \*

Magog

4. Date de signature \*

2025-12-15



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
5

Anonyme

00:37  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

marie-eve.genest@cegepsherbrooke.qc.ca

### 2. NOM et PRÉNOM \*

GENEST MARIE-EVE

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-18



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
6

Anonyme

00:59  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

lecocqmj@hotmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Lecocq Marc

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-18



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
7

Anonyme

**00:38**  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

tremblay.dominique@outlook.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Tremblay Dominique

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-18



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
8

Anonyme

01:53  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

lisebinet@hotmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Bell Binette, Lise

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-18



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
9

Anonyme

00:35  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

angie8236@hotmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

angela rosa moreno garcia

### 3. Ville de signature \*

sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-18



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
10

Anonyme

01:17  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

mbarres45@gmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Barres Michel

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke12/18/2025

4. Date de signature \*

2025-12-18



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
11

Anonyme

00:51  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

dangui1004@gmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Guillemette Dany

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-18



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
12

Anonyme

01:20  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

lulafreniere@gmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Lafrenière Lucie

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-18



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
13

Anonyme

00:47  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

jacinthejoy@hotmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Joyal Jacinthe

### 3. Ville de signature \*

Ascot Corner

4. Date de signature \*

2025-12-18



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
14

Anonyme

00:48  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

sylviechampagne25@videtron.ca

### 2. NOM et PRÉNOM \*

champagne sylvie

### 3. Ville de signature \*

sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-19



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
15

Anonyme

00:46  
Temps de  
remplissage

1. Adresse courriel \*

chamdub@hotmail.com

2. NOM et PRÉNOM \*

dubois andre

3. Ville de signature \*

sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-19



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
16

Anonyme

**01:09**  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

clauderegimbal@sympatico.ca

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Regimbal, Claude

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-19



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
17

Anonyme

00:53  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

marioldubois@hotmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Dubois Mario

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-19



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
18

Anonyme

53:26  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

mylene.turcotte.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Turcotte, Mylène

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-19



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
19

Anonyme

03:13  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

fortier.pierrette2@videotron.ca

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Gagnon Pierrette

### 3. Ville de signature \*

Canton de Hatley

4. Date de signature \*

2025-12-19



Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
20 Anonyme

01:22

Temps de  
remplissage

1. Adresse courriel \*

fortier.paul@videotron.ca

2. NOM et PRÉNOM \*

Fortier Paul

3. Ville de signature \*

Canton de Hatley

4. Date de signature \*

2025-12-19 



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
21

Anonyme

02:23  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

reylef46@gmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Lefebvre, Reynald

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-19



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
22

Anonyme

01:19  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

n.gagniere@videotron.ca

### 2. NOM et PRÉNOM \*

GAGNIÈRE, Nicole

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-19



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
23

Anonyme

00:54  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

mcmahonmartine@gmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

McMahon Martine

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-22



Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
24 Anonyme

5587:07

Temps de  
remplissage

1. Adresse courriel \*

gabrieldastous@hotmail.com

2. NOM et PRÉNOM \*

D'Astous, Gabriel

3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-18





## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
25

Anonyme

00:46  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

tvinet310@yahoo.fr

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Vinet Tanya

### 3. Ville de signature \*

Cookshire-Eaton

4. Date de signature \*

2025-12-22



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
26

Anonyme

00:51  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

Dgdora@pm.me

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Dora Golden-One

### 3. Ville de signature \*

Scotstown

4. Date de signature \*

2026-12-23



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
27

Anonyme

01:30  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

frankcyr@hotmail.com

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Cyr François

### 3. Ville de signature \*

Ayer's Cliff

4. Date de signature \*

2025-12-28



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
28

Anonyme

01:13  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

Dgdora@pm.me

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Dora Golden-One

### 3. Ville de signature \*

Scotstown

4. Date de signature \*

2025-12-29



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
29

Anonyme

01:40  
Temps de  
remplissage

1. Adresse courriel \*

c\_nadeau69@hotmail.com

2. NOM et PRÉNOM \*

NADEAU CHRISTIAN

3. Ville de signature \*

SHERBROOKE

4. Date de signature \*

1969-12-31



## Afficher les résultats

Personne  
interrogée  
30

Anonyme

01:04  
Temps de  
remplissage

### 1. Adresse courriel \*

roussem@videotron.ca

### 2. NOM et PRÉNOM \*

Rousseau, Manon

### 3. Ville de signature \*

Sherbrooke

4. Date de signature \*

2025-12-31



Date : 2026-01-06

Bonjour,

Je vous écris en soutien aux personnes rencontrant des difficultés avec le virage numérique ainsi que toute personne vivant dans la précarité.

Chaque année, de nombreux ménages rencontrent des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 \$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes vivent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire. D'autant que les factures sur petits appareils sont difficiles à interpréter et que l'information y est affichée en tout petit et seulement en partie. Ces personnes n'auront plus le moyen de suivre leurs factures/paiements facilement.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Je suis donc en désaccord avec cette mesure qui fera vivre un stress supplémentaire quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 \$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Merci de vous soucier et donner suite à cette demande légitime.

Signature : *Guylaine Boisvert*

Nom : Guylaine Boisvert

Ville : Sherbrooke

Date : 6 janvier 2026

Bonjour,

Je vous écris en soutien aux personnes rencontrant des difficultés avec le virage numérique ainsi que toute personne vivant dans la précarité.

Chaque année, de nombreux ménages rencontrent des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 \$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes vivent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire. D'autant que les factures sur petits appareils sont difficiles à interpréter et que l'information y est affichée en tout petit et seulement en partie. Ces personnes n'auront plus le moyen de suivre leurs factures/paiements facilement.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Je suis donc en désaccord avec cette mesure qui fera vivre un stress supplémentaire quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 \$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Merci de vous soucier et donner suite à cette demande légitime.

Signature : 

Nom : David Bélanger

Ville : Sherbrooke

Date : 2025-12-19 \_\_\_\_\_

Bonjour,

Je vous écris en soutien aux personnes rencontrant des difficultés avec le virage numérique ainsi que toute personne vivant dans la précarité.

Chaque année, de nombreux ménages rencontrent des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 \$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes vivent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire. D'autant que les factures sur petits appareils sont difficiles à interpréter et que l'information y est affichée en tout petit et seulement en partie. Ces personnes n'auront plus le moyen de suivre leurs factures/paiements facilement.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Je suis donc en désaccord avec cette mesure qui fera vivre un stress supplémentaire quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 \$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Merci de vous soucier et donner suite à cette demande légitime.

Signature : Charles Lépine

Nom : Charles Lépine \_\_\_\_\_

Ville : Sherbrooke \_\_\_\_\_



Date : 2025-12-18

Bonjour,

Je vous écris en soutien aux personnes rencontrant des difficultés avec le virage numérique ainsi que toute personne vivant dans la précarité.

Chaque année, de nombreux ménages rencontrent des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 \$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes vivent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire. D'autant que les factures sur petits appareils sont difficiles à interpréter et que l'information y est affichée en tout petit et seulement en partie. Ces personnes n'auront plus le moyen de suivre leurs factures/paiements facilement.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Je suis donc en désaccord avec cette mesure qui fera vivre un stress supplémentaire quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 \$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Merci de vous soucier et donner suite à cette demande légitime.

Signature : Michèle Goyette

Nom : Michèle Goyette

Ville : Sherbrooke

Date : 6 janvier 2026

Bonjour,

Je vous écris en soutien aux personnes rencontrant des difficultés avec le virage numérique ainsi que toute personne vivant dans la précarité.

Chaque année, de nombreux ménages rencontrent des difficultés avec le numérique. Pour cette raison, la proposition d'Hydro-Québec d'imposer des frais de 1,40 \$ par facture papier transmise (dossier R-4307-2025) est inacceptable parce qu'elle affectera davantage les ménages vulnérables et à faible revenu.

Avoir accès à un ordinateur ou à internet ne signifie pas être capable d'utiliser les équipements ou comprendre les procédures. De nombreuses personnes vivent des difficultés avec le numérique qui vont au-delà de la question du coût financier que représente l'achat d'un ordinateur ou l'abonnement à des données cellulaires. Elles peuvent avoir du mal à utiliser Internet, un ordinateur, une tablette ou un cellulaire. D'autant que les factures sur petits appareils sont difficiles à interpréter et que l'information y est affichée en tout petit et seulement en partie. Ces personnes n'auront plus le moyen de suivre leurs factures/paiements facilement.

Cette situation est loin de concerner uniquement les personnes âgées de plus de 75 ans. On peut penser aux personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, aux personnes immigrantes, aux personnes qui ne parlent pas français ou anglais, aux personnes en situation de handicap. Des personnes âgées, oui, mais aussi des jeunes. Ces personnes ont le droit d'avoir accès aux informations qui les concernent. Elles sont parties prenantes de la société et ne devraient pas être punies pour leurs difficultés avec le numérique. Encore moins par Hydro-Québec qui est, rappelons-le, une société d'État.

Je suis donc en désaccord avec cette mesure qui fera vivre un stress supplémentaire quand vient le temps de payer la facture d'électricité qui est déjà trop chère, encore plus en contexte de crise du logement et d'explosion du coût de la vie. Pourquoi leur ajouter un fardeau de 1,40 \$ par facture?

Hydro-Québec doit continuer d'envoyer ses factures par la poste gratuitement.

Je demande à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Merci de vous soucier et donner suite à cette demande légitime.

Signature : *Hélène Turmel*

Nom : Hélène Turmel

Ville : Sherbrooke

Date : 2025-12-18

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40 \$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça!

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes!

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40 \$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

- *Facturé ceux et celles qui ont les moyens de se payer internet*  
J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

- *De plus, l'envoi et le stockage d'emails engendre des coûts en électricité et climatique beaucoup plus grands*

Signature : Julien Arcand

Nom : Julien Arcand

Ville : Scotstown

Date : 2026-01-06

Bonjour,

J'ai appris qu'Hydro-Québec a demandé à la Régie de l'énergie la permission de facturer 1,40 \$ pour chaque facture papier envoyée par la poste (dossier R-4307-2025).

Je vous écris pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec cette demande.

C'est compliqué pour moi d'utiliser l'Espace client. J'ai des difficultés avec le numérique.

Je ne suis pas la seule personne dans ma situation. Nous sommes beaucoup à vivre ça!

Nous sommes des personnes peu alphabétisées et en situation de pauvreté, des personnes immigrantes, des personnes qui ne parlent pas français ou anglais, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et même des jeunes!

On a le droit d'avoir accès à l'information importante qui nous concerne.

Je vis beaucoup de stress quand je reçois ma facture d'Hydro-Québec parce que c'est très cher. Je ne peux pas payer 1,40 \$ de plus par mois pour la recevoir par la poste.

J'ai besoin de recevoir ma facture d'Hydro-Québec.

Si la Régie accepte la demande d'Hydro-Québec, je n'aurai plus accès à cette information essentielle. Ou je serai obligé de me faire aider par un organisme communautaire.

Et je sais que ce n'est pas la mission des organismes communautaires de nous aider à aller dans l'Espace client d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec ne doit pas punir les gens qui ont des difficultés avec le numérique.

Hydro-Québec doit continuer de nous envoyer nos factures par la poste gratuitement.

Je demande donc à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec.

Signature :

*Guylaine Boisvert*

Nom :

Guylaine Boisvert

Ville :

Sherbrooke